

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2020_ 0102

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

Canton de **CHAMPS-SUR-MARNE**

SÉANCE DU VENDREDI 26 JUIN 2020,
L'an deux mille vingt, le vendredi 26 juin 2020, à 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 19 juin 2020, s'est assemblé au lieu exceptionnel, salle du COSOM (Centre Omnisport Municipal), 30 Cours des Roches à Noisiel, sous la présidence de M. **VISKOVIC, Maire de Noisiel.**

PRÉSENTS : M. VISKOVIC, Mme JEGATHEESWARAN, M. DUJARDIN DRAULT, Mme NEDJARI, M. TIENG, Mme SABOUNDJIAN, M. MAYOULOU NIAMBA, Mme TROQUIER, M. RATOUCNIAK, Mme VICTOR-LE ROCH, M. DUMONT, Mme VISKOVIC, M. FONTAINE, Mme NATALE, M. BRICOGNE, Mme CAMARA - SAKHO, M. TRIEU, Mme RAJAONAH, M. ROSENMANN, Mme ROTOMBE, M. ABOUDOU, Mme DAGUILLANES, M. DOTE, Mme JULIAN, M. TATI, Mme SAFI, M. BEGUE, Mme MONIER, M. BOUTET, Mme PERRIN, M. CHAVANCE, M. DRAME, Mme PERUGIEN.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU REPRÉSENTÉS :

M. Aboudou, qui a donné pouvoir à M. Tieng jusqu'à son arrivée à 19 h 20

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme NATALE

Arrivée de M. Aboudou à 19 h 20, avant l'examen du point 2 de l'ordre du jour
Sortie de Mme Safi lors du vote du point 10 de l'ordre du jour
Sortie de M. Chavance lors du vote du point 28 de l'ordre du jour

Point 31 : Bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées en 2019

- suite DEL2020_ **0102**
portant bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées en 2019 (2)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le bilan des acquisitions et cessions de l'année 2019 annexé à la présente délibération,

CONSIDÉRANT l'acquisition auprès de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne, à l'euro symbolique, de la maison de quartier de la Ferme du Buisson et son terrain d'assiette ainsi que du bâtiment de l'école élémentaire de la Ferme du Buisson,

CONSIDÉRANT la cession d'un box sis place Henri Barbusse à Mme DOTTE pour un montant de 10 000 euros,

CONSIDÉRANT l'avis du Bureau Municipal du 15 juin 2020,

ENTENDU l'exposé de Madame Douniazadde VISKOVIC, conseillère déléguée chargée de l'Urbanisme et de la Vie Commerciale,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions immobilières pour l'exercice 2019, selon le tableau joint en annexe de la présente délibération.

DIRE que ce bilan des Acquisitions et Cessions immobilières de la Commune sera annexé au Compte Administratif de la Commune de l'année 2019.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télécours citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire

Mathieu VISKOVIC



Transmis au représentant de l'Etat le **30 JUIN 2020**
Publié au RAA le **30 JUIN 2020**

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS OPÉRÉES EN 2018

→ ETAT DES ACQUISITIONS 2019

DÉSIGNATION DU BIEN	NATURE DU BIEN	LOCALISATION	RÉFÉRENCE CADASTRALE	IDENTITÉ DU CÉDANT	CONDITIONS DE LA CESSION	MONTANT	VALEUR VÉNALE DU BIEN (ESTIMATION DOMANIALE)
Maison de quartier de la Ferme du Buisson	Bâtiment et terrain	Passage Louis Logre	AB 482 AB 512	Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne	Acte notarié le 26/11/2019	€ symbolique	853 000 €
Ecole élémentaire de la Ferme du Buisson	Bâtiment	Cours du Buisson	AB 450	Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne	Acte notarié le 26/11/2019	€ symbolique	1 848 000 €

Envoyé en préfecture le 30/06/2020

Reçu en préfecture le 30/06/2020

Affiché le



ID : 077-217703370-20200626-DEL2020_0102-DE

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS OPÉRÉES EN 2018

→ ETAT DES CESSIONS 2018

DÉSIGNATION DU BIEN	NATURE DU BIEN	LOCALISATION	RÉFÉRENCE CADASTRALE	IDENTITÉ DE L'ACQUEREUR	CONDITIONS DE LA CESSION	MONTANT	VALEUR VÉNALE DU BIEN (ESTIMATION DOMANIALE)
Box	Garage	Place Henri Barbusse	BA 100	Mme DOTTE	Acte notarié 05/09/2019	10 000 €	9 000 €

Envoyé en préfecture le 30/06/2020

Reçu en préfecture le 30/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 077-217703370-20200626-DEL2020_0102-DE